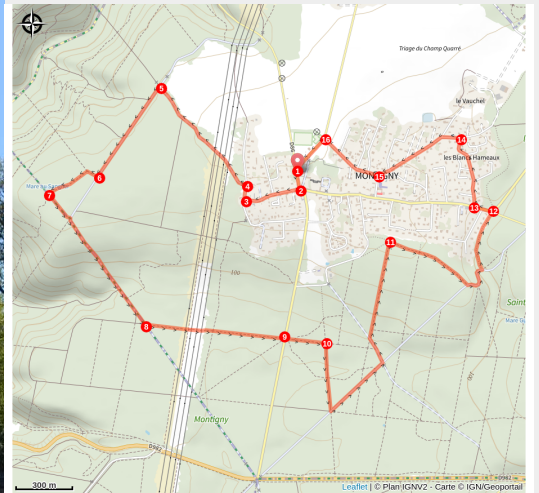


# La Piste du Loup en VTT

Montigny



*Partez à la découverte de Montigny, de son patrimoine villageois, rural et forestier au détour des rues et des allées forestières balisées.*

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 8.2 km

Dénivelé positif : 92 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

# Itinéraire

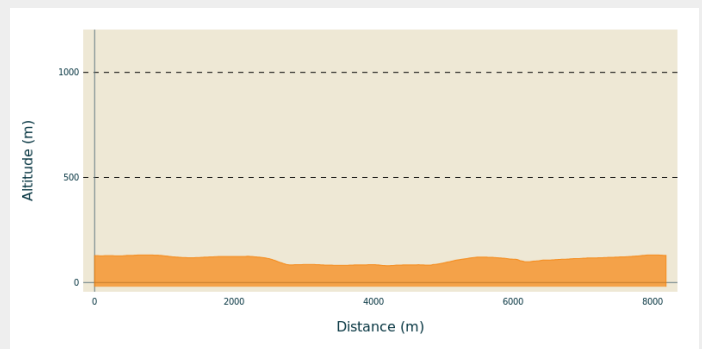
**Départ** : Eglise de Montigny

**Arrivée** : Eglise de Montigny

**Balisage** : ● Boucle locale verte

**Communes** : 1. Montigny

## Profil altimétrique



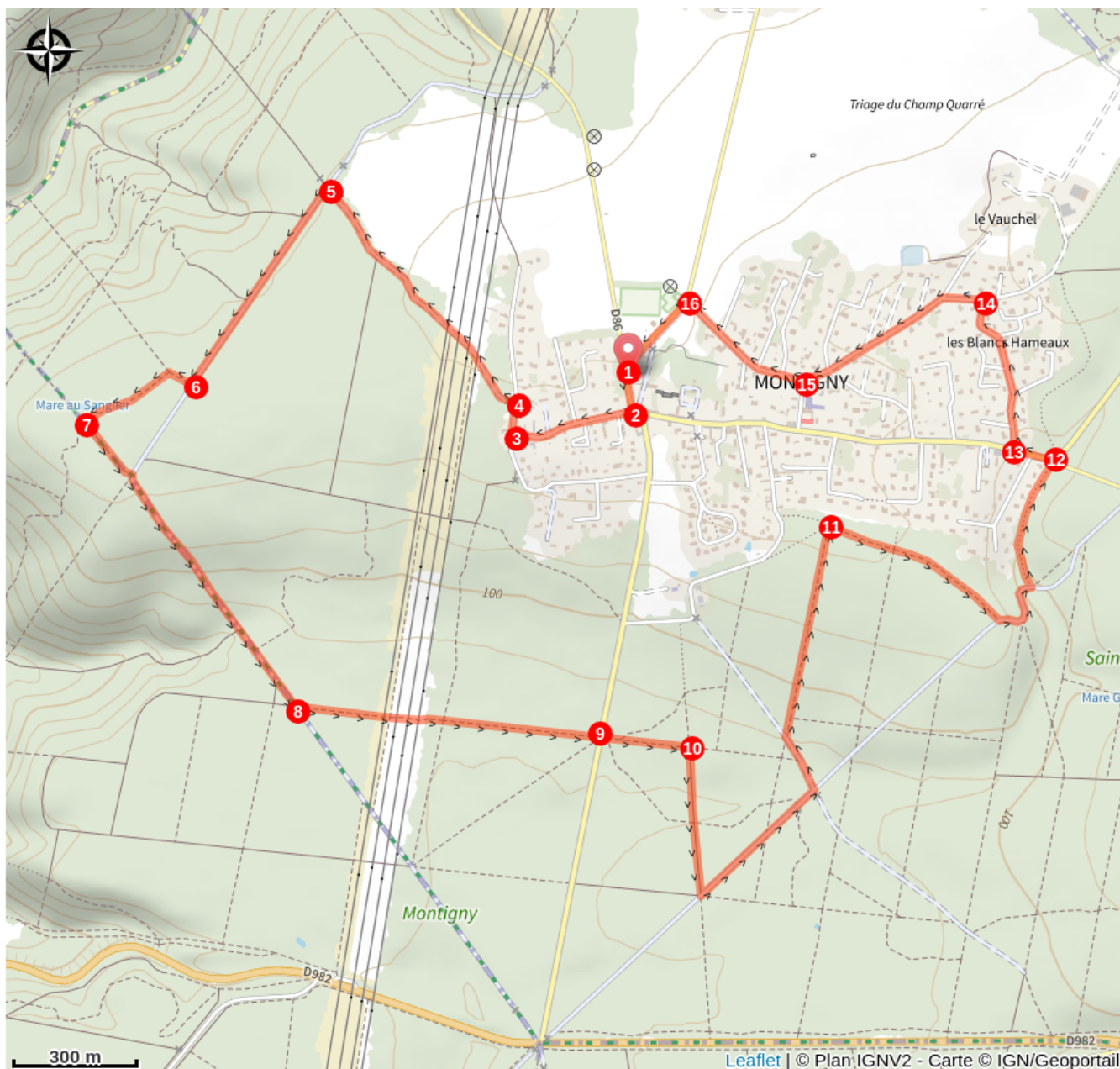
Altitude min 80 m Altitude max 131 m

1. Face au mur de brique, prenez la D86 (à gauche du panneau). Avant de vous diriger vers la droite dans la rue du Calvaire, traversez la rue pour avoir un point de vue intéressant sur le château du XVIIIe (privé), harmonieuse construction de brique et de pierre, de style classique.
2. Empruntez la rue du Calvaire jusqu'à son extrémité, marquée par un calvaire. En chemin, arrêtez-vous devant la « Maison rouge » bel exemple de ferme traditionnelle qui tire son nom de la brique dont elle est construite.
3. Au calvaire, prenez à droite le chemin du Temps Perdu puis tournez à gauche vers la barrière de bois. Enfoncez-vous sous les frondaisons.
4. Suivez la route forestière bordée d'une haie de hêtres et qui longe les champs plantés de pommiers, jusqu'au carrefour de la Route forestière au Sanglier. À votre droite, une borne royale, marquée d'une fleur de lys, rappelle qu'avant d'être domaniale, la forêt fut la propriété du royaume.
5. Tournez à gauche dans la route forestière au Sanglier. À 500 mètres à droite, vous pouvez observer la « souille » : bournier ou les sangliers aiment venir se vautrer.
6. Continuez sur 150 mètres et tourner à droite puis à gauche sur le chemin qui rejoint la mare. Elle vaut bien une halte pour observer l'univers vivant qu'abritent ses eaux claires.
7. Descendez la large route forestière d'Hénoville sur 1 kilomètre
8. En remontant juste après la grande descente, attention à ne pas dépasser, à gauche le sentier qui mène jusqu'à la ligne à haute tension. Traversez la prairie, sous la ligne électrique, jusqu'à la lisière des parcelles 68 et 70 (numéros indiqués sur les arbres).
9. Suivez le chemin jusqu'à la route du Chêne à leu. Elle mène au carrefour du même nom dont l'arbre, plusieurs fois centenaire mais aujourd'hui disparu, fut un « gibet à loups ». Traversez la route pour rejoindre, tout droit, l'embranchement avec l'Allée Verte.
10. Tournez à droite pour admirer la pierre mégalithique. À l'intersection, prenez à gauche la piste cyclable Saint Georges jusqu'au croisement avec la route forestière des Cabrouets. Engagez-vous à gauche puis, 150 mètres plus loin, à droite.
11. À l'orée de la forêt, prenez à droite. Vous longez l'arrière des jardins puis débouchez de nouveau sur la piste cyclable St Georges. À gauche, descendez les lacets de la route : au sortir du deuxième, prenez à gauche le chemin qui longe

le fossé. Attention, le chemin débouche sur la rue du Lieutenant Aubert (ou D94) à la sortie Est de Montigny.

12. Vous vous trouvez à la lisière de la forêt domaniale où s'élevait jusqu'en 1905, le « Fondrel», hêtre monumental de huit mètres de circonférence, âgé de près de 950 ans.
13. Rentrez dans le village et utilisez le passage piétonnier pour traverser en toute sécurité. Au panneau d'information en bois, prenez la rue à droite vers la résidence des Blancs Hameaux.
14. Au bout, à gauche, engagez-vous dans la rue du Vauchel. Continuez entre les hautes haies de charmilles, d'aubépines et de houx qui bordent la rue.
15. Bifurquez vers la droite dans la rue de la Chaupière et remontez-la jusqu'à l'intersection avec la Route de la Vaupalière (D94).
16. À gauche, vous retournez vers le parking de l'église où vous rejoignez le point de départ de votre randonnée. Au passage, vous pourrez vous étonner du « saut du loup», fossé qui protège la propriété du château et admirer les richesses passées de l'église dédiée à Saint Ouen.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

- Préférez le covoiturage et stationnez dans les endroits prévus à cet effet
- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien dans la nature, emportez vos déchets
- Tenez votre chien en laisse
- Respectez la nature, les animaux, les cultures
- En période de chasse, soyez prudent
- N'allumez jamais de feu en forêt
- Sur ces chemins circulent randonneurs, vététistes, cavaliers, autres sportifs, merci de partager l'espace de façon raisonnée
- Signalez toute anomalie constatée sur l'itinéraire via [sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)

## **Comment venir ?**

Parking conseillé

Parking de l'église

## **Lieux de renseignement**

**Office de tourisme Normandie Caux  
Vexin**

<http://www.normandie-caux-vexin.fr>